Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise 133 Quai Saint Réal 73600 Moûtiers

Délibération n°

2023-04-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

OBJET : Demande de subventions sur les postes du service "animation du grand cycle de l'eau et GEMAPI"

Séance du 11 avril 2023

Nombre de Délégués en exercice	20	Date de la convocation	03 avril 2023
Nombre de Délégués présents	13	Date de l'affichage	03 avril 2023
Nombre de Pouvoirs	2		
Nombre de Délégués votants	13		
Pour	13		
Contre	0		
Abstention	0		

Le 11 avril 2023 à 15h00 le Comité syndical « Animation du grand cycle de l'eau - GEMAPI »

M.CHEDAL-BORNU Jean François, suppléant CCVV, sans pouvoir ne prend pas part au vote.

COM COM	Délégués Titulaires	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir
	Prénom - Nom				
CCCT	PANNEKOUCKE Fabrice	X			
CCCT	FAVRE Sandra		Х		à SOLLIER Romain
CCCT	BURLET Daniel	X			
CCVA	DUNAND François	Х			
CCVA	POINTET André	Х			
CCVV	PULCINI Sylvain			Χ	
CCVV	RUFFIER LANCHE René			Х	
CCVV	PIDEIL Bruno			Χ	
CCVV	FAVRE Jean Pierre			Χ	
COVA	SPIGARELLI Lucien	X			
COVA	VIBERT Christian	X			
COVA	FAVRE Didier	X			
CCHT	DESRUES Guillaume		Χ		à VERNAY Gérard
CCHT	FRAISSARD Jean Claude	X			
CCHT	MARTIN Patrick	X			
CCHT	LECLERCQ Mathieu			Х	
CCHT	VERNAY Gérard	Х			de DESRUES Guillaume
CCHT	AMET Yannick			Χ	
ARLYSERE	THEVENON Raphael			Χ	
ARLYSERE	RIEU François	Х			SOUS DD

ALBERTVILLE 18 AVR. 2023

RECEPISSE

[,] légalement convoqué le 03 avril 2023 , s'est réuni à la salle du conseil municipal à la mairie de Moûtiers, en session ordinaire, sous la présidence de M. Fabrice Pannekoucke, président de l'APTV.

COM COM	Délégués Suppléants Prénom - Nom	Présent	Excusé	Absent	Procuration
CCCT	SELLIER Joseph				
CCCT	SOLLIER Romain	Х			de FAVRE Sandra
CCVA	BRUNO Aurore				'
CCVA	MATHIS Marc				
CCVV	CHEDAL BORNU Jean François	X			Sans Pouvoir
CCVV	SOUVY Florian			Х	1
COVA	PAVIET Rose			Х	
COVA	SYLVESTRE Jean Louis			Х	
CCHT	REGNIER Laurence			Х	
CCHT	REVIAL Serge		Χ		
ARLYSERE	BRANCHE Philippe			Χ	
ARLYSERE	BURNIER FRABORET Frédéric		Χ		

- -CCCT = Communauté de Communes Cœur de Tarentaise
- -CCVA = Communauté de Communes de la Vallée d'Aigueblanche
- -CCVV = Communauté de Communes Val Vanoise
- -COVA = Communauté de Communes du Canton d'Aime
- -CCHT = Communauté de Communes de Haute Tarentaise
- -ARLYSERE



OBJET : Demande de subventions sur les postes du service "animation du grand cycle de l'eau et GEMAPI"

Monsieur le Président rappelles que dans le cadre du transfert de la compétence GEMAPI à l'APTV, le service « grand cycle de l'eau et GEMAPI » sera composé d'une dizaine d'emplois à temps plein. Les missions du service visent notamment :

- La prévention des inondations,
- La restauration des milieux aquatiques,
- La gestion des cours d'eau et des rivières.
- La gestion de la ressource en eau.

Les principales missions sur l'année 2023 sont :

- La poursuite de la structuration de la compétence GEMAPI à l'échelle du bassin versant et son installation,
- La mise en œuvre du programme d'études préalables au programme d'actions de prévention des inondations (PEP PAPI). Ce programme centralise plusieurs études locales et transversales à l'échelle du bassin versant.
- L'élaboration de l'étude ressource en eau.

Une partie des dépenses de personnel est susceptible d'être accompagnée financièrement par l'Etat dans le cadre du PEP PAPI et par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Les missions relatives à la gestion de la ressource en eau font déjà l'objet d'une aide financière par le programme LEADER.

Sollicitation auprès de l'Etat :

Des agents seront mobilisés pour mettre en œuvre le programme d'études préalables au programme d'actions de prévention des inondations (PEP PAPI). Par ailleurs, des démarches seront menées pour faire évoluer le PEP PAPI afin d'ajouter des opérations de la Communauté de Communes de Val Vanoise, initialement non inscrites dans la programmation.

Le plan prévisionnel de l'opération est le suivant :

DÉPENSES	Montant HT	
Equipe projet mobilisée sur le PEP PAPI Section de fonctionnement	163 376 €	
Total	163 376 €	
RECETTES		
Etat - FPRNM	50% (plafond 130 000 €)	65 000 €
Etat – Fonds vert	20% (taux indicatif)	32 675,20 €
Autofinancement MOA	30%	65 700,80 €
Total		163 376 €

SOUS-PREFECTURE
ALBERTVILLE

ANR. 2023
RECEPISSE

Sollicitation auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée :

Certains agents du service font poursuivre l'étude de structuration de la compétence GEMAPI à l'échelle du bassin versant et les missions relatives à la gestion hydro-éco-morphologique du lit de l'Isère et de ses affluents.

Le plan prévisionnel de l'opération est le suivant :

DÉPENSES	Montant HT	
Equipe projet mobilisée pour la structuration de GEMAPI Section de fonctionnement	37 171 €	
Total	37 171 €	
RECETTES		
Agence de l'eau Rhône Méditerranée	50%	18 585,50 €
Autofinancement MOA	50%	18 585,50 €
Total		37 171 €

L'accompagnement financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est également sollicité pour l'installation du service GEMAPI (agencement et aménagements des futurs locaux, achat de matériels de transport, de bureautiques et informatiques).

Il est proposé de solliciter les financements de ces partenaires sur l'équipe technique du service « grand cycle de l'eau - GEMAPI » sur l'année 2023.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical GEMAPI :

- SOLLICITE les partenaires financiers pour la subvention la plus élevée possible.
- AUTORISE le Président à signer tous documents relatifs à la mise en place des opérations.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ans susdits. L'original est signé par les membres présents. Copie certifiée conforme.

Transmis à la Sous Préfecture le

Publié le Certifié exécutoire le

17 AVR. 2023

Le Président

Fabrice RANNEKOUCKE

SOUS-PREFECTURE ALBERTVILLE

18 AVR. 2023

Le Président,

RECEPISSE

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.